



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/13

Reçu en Préfecture le : 30/04/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2013
D - 2013/243

Aujourd'hui 29 avril 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Mariette LABORDE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES, Monsieur Patrick PAPADATO

Exploitation du Marché des Capucins et de ses parcs de stationnement. Ouverture du passage central du marché dans le cadre du projet urbain Bordeaux (Re)Centres. Modalités. Information

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le marché des Capucins est situé au cœur d'un quartier en évolution qui fait partie du périmètre du projet urbain Bordeaux [Re]centres. Le devenir de ce territoire va être marqué par plusieurs projets :

- l'opération de requalification de la Place Saint Michel
- la réhabilitation de la Halle des Doutes,
- le projet d'ouverture du jardin des remparts.

Les études menées dans le cadre de [Re]centres démontrent la nécessité de préserver et renforcer la vitalité du Marché des Capucins atout majeur du quartier, en tant qu'espace d'animation, de rencontre et d'échange.

A cet effet, il est apparu souhaitable d'ouvrir le passage central du marché au delà des activités matinales du lieu pour créer un passage vivant, agréable et convivial en partenariat avec le groupe GERAUD, gestionnaire de la halle et de ses parcs de stationnement dans le cadre d'une délégation de service public consentie par traité de concession du 28 décembre 2007.

Pour étendre l'animation de cette nef centrale par des activités adaptées à cet espace et complémentaires aux initiatives des commerçants du marché, la Ville et le groupe GERAUD lancent un appel à projet auprès d'un panel d'acteurs bordelais, notamment associatifs, afin d'identifier les acteurs susceptibles de proposer des animations variées, culturelles ou artistiques, sportives et commerciales.

Il s'agira d'activités régulières, intervenant en dehors des horaires d'activités du marché (de 6h à 14h30 du mardi au vendredi et de 5h30 à 15h30 le week-end), compatibles avec la configuration du lieu et avec le caractère public de la halle traversée par une allée piétonne, ne générant pas de nuisance dans le quartier et respectant les conditions d'utilisation des lieux en termes de propreté, de sécurité et d'horaires notamment.

La Ville et le groupe GERAUD procéderont à la sélection des projets les plus à même d'animer le quartier des Capucins tout en respectant la nature de la halle et les activités habituelles du marché.

Le démarrage des animations est envisagé pour mai 2013.

L'allée centrale de la halle du marché fait pleinement partie du périmètre du traité de concession et il importe de permettre la mise en place de ces animations en conformité avec le traité de concession et ses annexes.

Il convient donc d'adapter le contrat de concession par la signature d'un avenant.

Cet avenant concernera notamment :

- Un règlement intérieur qui lie le délégataire aux associations du fait des activités d'animation organisées sur l'allée centrale
- L'obligation de convention entre le délégataire et les associations en charge des animations

En conséquence, je vous remercie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Charles BRON